

CCNT 66/CHRS assez de boire la tasse !

Le secteur social et médico-social est en train de se noyer. Les salarié·es tiennent à bout de bras des missions de service public essentielles pendant que les salaires stagnent, que les conditions de travail se dégradent et que les financements restent dramatiquement et drastiquement insuffisants. Pendant ce temps, les employeurs et les pouvoirs publics regardent ailleurs.

À la table des négociations CCNT 66–CHRS, la réalité est brutale. Les discussions sont vidées de leur sens, les réponses apportées sont inexistantes et les fameuses « enveloppes contraintes » servent surtout à justifier l'absence d'ambition salariale. La fusion CHRS/66, imposée par décision politique, se fait sans moyens dédiés. Résultat : des milliers de salarié·es restent coincé·es dans des grilles infra-SMIC et voient leur pouvoir d'achat s'effondrer.

Nos métiers sont qualifiés, exigeants, indispensables. Ils demandent des diplômes, de l'expérience, de l'engagement. Pourtant, l'ancienneté est méprisée, la pénibilité ignorée et les perspectives de carrière sacrifiées. Comment parler d'attractivité quand les étudiant·es abandonnent les formations faute d'avenir ? Comment garantir un accompagnement de qualité quand celles et ceux qui le portent sont épuisé·es, en maladie longue durée et sous-payé·es ? Le seul système que le patronat fait fonctionner avec succès est l'intérim, une honte pour nos publics ainsi que pour le statut du salarié !

Sur le terrain, le climat social se dégrade dangereusement. Les représentant·es du personnel subissent pressions, intimidations, mises à l'écart, parfois même de véritables formes de répression syndicale. Le dialogue social est piétiné. La CGT le dit clairement : ces pratiques sont intolérables et doivent cesser immédiatement.

Ce secteur est majoritairement féminisé, et donc volontairement fragilisé. Les inégalités salariales persistent, les métiers féminins restent sous-valorisés et les discours sur l'égalité femmes-hommes ne se traduisent jamais sur la fiche de paie. C'est pourquoi la CGT tient aux grilles de salaire « Parodi-Croizat », mais nous exigeons un SMIC porté à 2 000 euros brut, pour qu'enfin les salarié·es puissent vivre avec dignité de leur salaire, indigne de notre engagement que porte la CGT !

À l'approche des 60 ans de la Convention collective de 1966, nous refusons une convention low-cost. Nous refusons une action sociale au rabais. Nous refusons de continuer à survivre.

Le 10 mars, partout en France, on sort la tête de l'eau

Parce que sans les salarié·es, rien ne fonctionne,

Parce que nos métiers méritent respect et reconnaissance,

Parce que l'accompagnement des publics ne peut plus se faire dans la précarité et l'épuisement,

La CGT appelle l'ensemble des salarié·es du social et du médico-social à se mobiliser et à se mettre en grève le 10 mars 2026. Ensemble, sortons la tête de l'eau et imposons enfin des salaires dignes, des moyens à la hauteur des besoins et une Convention Collective ambitieuse et de haut niveau.

**Pour nos salaires et
les moyens d'accompagner**

En grève et en manifestation



ufas@sante.cgt.fr